

REMARQUES de l'APBG sur les PROJETS de PROGRAMMES de SCIENCES et TECHNOLOGIE du CYCLE 3 et de SVT du CYCLE 4

Suite à la parution de la nouvelle version des programmes des cycles 3 et 4 en SVT, l'APBG (Association des Professeurs de Biologie et Géologie) souligne ces points importants :

➤ Sur le nouveau projet de programme du cycle 3, en particulier en ce qui concerne la sixième

- L'APBG prend acte de l'abandon à toute référence à l'EIST, et d'une structuration plus cohérente et plus disciplinaire des thèmes. Ces modifications avaient été demandées, par l'APBG, aussi bien au ministère de l'éducation nationale qu'au CSP. L'APBG a toujours souhaité un travail concerté entre les professeurs des différentes disciplines, tout en conservant des professeurs spécialistes. C'est ce cadre qui est d'ailleurs explicitement proposé dans le préambule du programme.
- L'APBG regrette cependant que les horaires disciplinaires ne soient pas explicités. Du fait que 2 thèmes sur les 4 proposés relèvent majoritairement des sciences de la vie et de la Terre, pour l'APBG, un horaire de 2 h hebdomadaire est une nécessité.
- Les compétences expérimentales font partie des compétences fondamentales du socle (domaine 4). Cela nécessite la constitution de groupes restreints, par exemple 3 groupes sur 2 classes. Il est d'ailleurs précisé dans la circulaire d'application de la réforme du 2 juillet 2015 qu'une attention prioritaire soit accordée aux disciplines expérimentales. Les heures nécessaires sont à prélever sur la marge d'heures-professeurs (2,75 h en 2016 et 3 h en 2017 pour chaque division).
- La définition de repères de progressivité doit être établie plus précisément comme cela est fait dans les autres domaines des sciences et technologie, de façon à structurer de façon homogène les apprentissages et les mémorisations des élèves sur les 3 années du cycle et de faciliter la coopération entre les professeurs d'école et de collège.

➤ Sur le projet de programme du cycle 4

- L'APBG se félicite de la cohérence des attendus du programme reliant la compréhension des faits scientifiques à leurs impacts sur l'activité humaine et donc nécessitant l'appropriation de comportements responsables vis-à-vis de la santé et de l'environnement. L'APBG, qui l'avait demandé, prend acte de l'indication de repères de progressivité d'apprentissage pour chaque année.
- Cependant la systématisme de la reprise sur les 3 années des mêmes domaines sera préjudiciable au temps d'appropriation, et dévalorisera la discipline. Sauf cas exceptionnel on ne peut pas reprendre le même thème tous les ans, même s'il y a complexification.
- L'APBG regrette encore que les horaires ne soient pas en adéquation avec les objectifs de compétences du socle, en particulier l'absence d'horaire permettant des groupes restreints. Les modalités d'affectation de la marge d'heures-professeurs doivent être identiques à celles demandées en 6e.
- Dans les EPI il est nécessaire d'avoir des horaires spécifiques par discipline pour une application correcte de la réforme dans l'intérêt des élèves.

Le Bureau national de l'APBG
Paris, le 19 septembre 2015